

ENQUÊTE PUBLIQUE - REVISION ALLEGEE 1

La Communauté de communes Millau Grands Causses a lancé une enquête publique du vendredi 1er mars au mercredi 3 avril 2024 portant sur le projet de révision allégée n°1 du PLUi-HD.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

SUR LE PROJET DE REVISION ALLEGEE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VARIANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT ET PLAN DE DEPLACEMENT URBAIN (PLU-HD)

OBJET DE L'ENQUETE PUBLIQUE
Par arrêté n°2024-0001 en date du 1er février 2024, le Président de la Communauté de communes Millau Grands Causses (CCMGC) a autorisé l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal variant Programme Local de l'Habitat et Plan de Déplacement Urbain (PLU-HD).

DUREE DE L'ENQUETE PUBLIQUE
Du vendredi 1^{er} mars 2024 à partir de 9h00 au 3 avril 2024 inclus à 17h00, soit une durée de 14 jours.

COMMISSAIRE ENQUETEUR
Conformément à la décision n° 22000019331 du 02/02/2023 de Monsieur le Préfet de l'Indre, Adjoint de Monsieur le Préfet de l'Indre, Monsieur Christophe VERONE, géomètre de carrière à la retraite, demeurant 7 Allée de l'Étang, CALMONT (36300) en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Jean-François GRENIER en qualité de commissaire enquêteur-adjoint.

CONSULTATION DE DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE ET ACCES DU PUBLIC
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera mis à disposition du public pour être consulté du vendredi 1^{er} mars 2024 à partir de 9h00 au 3 avril 2024 à 17h00 inclus.
- A la Communauté de communes Millau Grands Causses (CCMGC),
- Dans les mairies d'Aguessac, de Millau et Saint André-de-Vézines,
- Sur le site internet de la Communauté de communes à l'adresse : <https://www.cc-millaugrandscausses.fr/information/enquete-publique-revision-allegee-1>

Le commissaire enquêteur se tient à la disposition du public pour recevoir les observations dans le cadre des permanences définies ci-dessous :

- Communauté de communes : le vendredi 1^{er} mars 2024 de 9h00 à 12h00
- Mairie de Saint André-de-Vézines : le mardi 12 mars 2024 de 15h00 à 17h00
- Mairie d'Aguessac : le mardi 20 mars 2024 de 15h00 à 17h00
- Communauté de communes : le mercredi 3 avril 2024 de 14h00 à 17h00

Durant l'enquête publique, toute personne peut, sur demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique à l'adresse de la Communauté de communes Millau Grands Causses.

[Consulter l'avis complet](#)

[Consulter l'arrêté
publié le 06.02.24](#)

L'enquête publique portant sur la révision allégée N°1 de PLUi-HD, s'est déroulée du vendredi 1^{er} mars 2024 à partir de 9h00 au mercredi 3 avril 2024 inclus jusqu'à 17h00.

Au cours de ces dernières années, l'application du PLUi-HD a mis en évidence la nécessité de réajuster des zonages agricoles et naturels principalement sur le secteur du « Larzac » de la commune de Millau ainsi que plus ponctuellement, sur les communes d'Aguessac et de Saint André-de-Vézines.

En effet, les limites entre les espaces agricoles (A), les espaces naturels (N) et les espaces naturels à vocation pastorale (Npa), n'apparaissent pas totalement adaptées aux usages réels des espaces et aux besoins de l'activité agricole.

De plus, la classification de ces zonages ne permet pas le développement d'un certain nombre d'exploitations, notamment dans la filière bio dont la pérennité est remise en question.

Il apparaît donc nécessaire d'affiner les limites entre zones A, N et NPa du PLUi-HD afin d'intégrer en zone agricole les exploitations et leurs espaces de fonctionnalité.

Les modalités de la consultation pendant l'enquête publique

L'ensemble des pièces du dossier est disponible pour consultation en ligne sur cette page ci-dessous.

Pièces administratives

[Arrêté d'enquête publique révision allégée n°1](#)

[Avis et réponses](#)

[Bilan de la concertation révision allégée n°1](#)

[Délibération de prescription révision allégée n°1](#)

[Examen conjoint révision allégée n°1](#)

[Notice enquête publique révision allégée n°1](#)

Présentation de la révision allégée n°1

[0.3 a - Notice de présentation révision allégée n°1](#)

[0.3 b - Évaluation environnementale révision allégée n°1](#)

[0.3 c - Résumé non-technique](#)

Zonages modifiés

Planches globales

- > [5_1a. Aguessac](#)
- > [5_1f. Millau](#)
- > [5_1. Sant André de Vezines](#)

Planches zoom

- > [5_2l Saint André de Vezines](#)

∨ **Les requêtes déposées pendant l'enquête publique**

Millau 1

,

Millau 2

,

Millau 3